

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences économiques et de gestion**

Organisé par:

## INGE1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le programme d'Ingénieur de gestion est un programme d'excellence, offrant une formation combinant les sciences et technologies et le management. Son ambition est de former des hommes et des femmes responsables, professionnels et entrepreneurs.

En lien avec la réalité de la vie économique et des organisations, la formation vous offre

- des savoirs en sciences et technologies, en sciences de management, en sciences économiques et en sciences sociales ;
- des notions qui fondent les méthodes quantitatives de gestion ;
- un savoir-faire grâce à une pédagogie basée sur la participation active des étudiants ;
- des langues dont l'anglais et une troisième langue de votre choix.

#### Votre profil

L'important est d'avoir une solide formation générale (mathématiques, sciences et langues). Avoir suivi une option forte en mathématiques pendant les deux dernières années de l'enseignement secondaire est un atout supplémentaire.

#### Votre futur job

La capacité d'entreprendre, de transformer des initiatives en réalités économiques, d'organiser ces activités et d'en assurer la continuité, de trouver les ressources nécessaires et de les combiner de manière adéquate sont les compétences que l'on attend de ceux qui veulent assumer des responsabilités dans la direction et la gestion des entreprises.

Nos diplômés sont présents dans les plus hautes fonctions de direction des entreprises. On les retrouve également dans la consultance, l'audit, les banques, dans l'industrie (gestion de production et des opérations) ou le management environnemental.

#### Votre programme

Le bachelier vous propose

- l'acquisition de savoirs dans les disciplines des sciences de gestion, sciences économiques, sciences sociales, sciences (exactes) et technologie ;
- les capacités d'autonomie et de travail en équipe par l'introduction progressive d'une pédagogie basée sur la participation active des étudiants à leur formation ;
- l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des métiers de gestion de l'entreprise ;
- un programme en lien avec l'entreprise : visites de terrain, experts, etc. ;
- un stage d'une semaine en entreprise comme ouvrier.

Les sciences et les technologies, clés dans le développement des entreprises innovantes, sont également au cœur de la formation de l'ingénieur de gestion. Le programme prévoit l'enseignement de la chimie, de la physique et de la recherche et du développement technologique. Il est orienté vers les applications industrielles.

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le master ingénieur de gestion, organisé à Louvain-la-Neuve et à Mons.

## INGE1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Se former au mieux pour aborder le Master en ingénieur de gestion pour, au terme du master, **«Devenir des experts en gestion, socialement responsables et entreprenants, intégrant les aspects technologiques et industriels ainsi que l'innovation»**, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en ingénieur de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion permet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères\* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

\* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son choix et (alleu besode p un maéf enter on et rsanel 1e) et lyant conidissaf51es s cont51renion s et cit

AAS4.1. Organiser le processus : planifier et élaborer en groupe, en fonction d'objectifs prédéfinis, toutes les étapes d'un projet et s'y engager collectivement après avoir réparti les tâches.

AAS4.2. Contribuer à l'avancement du projet et au succès du groupe en partageant l'information et l'expertise en vue d'atteindre de manière efficace un objectif.

AAS4.3. Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue des membres d'un groupe.

AAS4.4. Se projeter dans une dynamique de changement et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles.

AAS5. Développer une posture d'acteur réflexif socialement responsable par la construction d'une prise de position personnelle argumentée et critique en regard de phénomènes socio-économiques, technologiques et environnementaux contemporains.

AAS5.1. Situer les débats et courants de pensée en sciences économiques et de gestion dans une perspective historique.

AAS5.2 S'exercer à développer un regard argumenté et critique, en adoptant une posture d'acteur socialement responsable, vis-à-vis de l'évolution des phénomènes socio-économiques, technologiques et environnementaux contemporains (entre autres, les impacts de processus de gestion, de production, technologiques, ainsi que d'innovation).

AAS5.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, notamment les interrelations entre crises écologiques, sociales et économiques.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme est organisé comme une filière unique de 180 crédits, dans laquelle sont intégrés 25 crédits en sciences et technologie.

Le programme comprend des cours de sciences et de technologies, et une formation poussée en mathématiques et statistiques. Toutefois, le programme est conçu de manière à satisfaire - au minimum - les exigences du tronc commun ESPO (Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication) dans chaque matière, et permettre ainsi - par une reconnaissance de l'équivalence des crédits - les mêmes possibilités de réorientation aisée que pour les autres programmes de bachelier d'ESPO.

En outre, les étudiants admis - après sélection - à l'orientation " création d'entreprise " doivent ajouter 1 cours à leur programme, soit

**○ Cours au choix (5 crédits)**

1 parmi

⊗ LESPO1114	Political Science	
-------------	-------------------	--



Bloc  
annuel

1 2 3

⌘ LALLE1230

Deutsch Mittelstufe I

Caroline Klein  
Ann Rinder (coord.)

DB



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>LALLE1332</b>	"Deutsch Mittelstufe II" a comme prérequis LALLE1230 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LALLE1230 - Deutsch Mittelstufe I</li> </ul>
<b>LANGL1332</b>	"Anglais des affaires" a comme prérequis LANGL1330 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie</li> </ul>
<b>LECGE1212</b>	"Macroéconomie" a comme prérequis LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LECGE1222</b>	"Microéconomie" a comme prérequis LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LECGE1330</b>	"Industrial organization" a comme prérequis LANGL1330 ET LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie</li> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LESPA1332</b>	"Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2)" a comme prérequis LESPA1230 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LESPA1230 - Espagnol général pour sciences économiques - 1e Partie</li> </ul>
<b>LESPO1321</b>	"Economic, Political and Social Ethics" a comme prérequis LANGL1330 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie</li> </ul>
<b>LINGE1213</b>	"Physique II" a comme prérequis LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LINGE1214</b>	"Statistique approfondie" a comme prérequis LINGE1113 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1113 - Probabilités</li> </ul>
<b>LINGE1216</b>	"Management sciences : modèles déterministes" a comme prérequis LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LINGE1221</b>	"Econométrie" a comme prérequis LINGE1113 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1113 - Probabilités</li> </ul>
<b>LINGE1222</b>	"Analyse statistique multivariée" a comme prérequis LINGE1113 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1113 - Probabilités</li> </ul>
<b>LINGE1316</b>	"Production and Operations management" a comme prérequis LANGL1330 ET LINGE1114 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1330 - Anglais niveau moyen 1ère partie</li> <li>• LINGE1114 - Mathématiques : analyse</li> </ul>
<b>LINGE1317</b>	"Recherche et développement technologique : énergie, électronique et télécommunications" a comme prérequis LINGE1115 ET LINGE1122 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1115 - Chimie I</li> <li>• LINGE1122 - Physique I</li> </ul>
<b>LINGE1327</b>	"Recherche et développement technologique : mécanique, procédés chimiques et matériaux" a comme prérequis LINGE1115 ET LINGE1122 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINGE1115 - Chimie I</li> <li>• LINGE1122 - Physique I</li> </ul>
<b>LNEER1332</b>	"Algemeen en economisch Nederlands - Intermediair niveau deel 2" a comme prérequis LNEER1230 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LNEER1230 - Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1</li> </ul>



**o Méthodes quantitatives**

o LINGE1113	Probabilités	Johan Segers	PS [q2] [30h +15h] [4 Crédits]
o LINGE1114	Mathématiques : analyse	Heiner Olbermann	PS [q1] [30h +30h] [5 Crédits]
o LINGE1121	Mathématiques : algèbre et calcul matriciel	Cécile Coyette (supplée Tom Claeys)	PS [q2] [30h +30h] [5 Crédits]

**o Sciences et technologie**

o LINGE1122	Physique I	
-------------	------------	--

## INGE1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

### o Contenu :

---

## o Langues

o LANGL1332	Anglais des affaires 🇬🇧	Catherine Avery Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Adrien Kefer Lucille Meyers Sandrine Mulkers (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Marc Piwnik (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	---

### o Deuxième langue étrangère

*L'étudiant choisit et garde la même langue tout au long de son programme de bachelier*

⌘ LALLE1332	Deutsch Mittelstufe II 🇩🇪	Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LESPA1332	Espagnol pour Sciences économiques, deuxième partie (B1.1 - B1.2) 🇪🇸	Oswaldo Serey Mendoza (coord.)	

## INGE1BA - 3e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

---

● LINGE1327

## INGE1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :





